

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

—
GROUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 16 juillet 1975
BO/bs

420 C
LIBRARY

PRIORITE I

remis au télex: 18h25

Note BIO (75) 233 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Dir. Gén. des DG I et X

Objet: Conseil européen

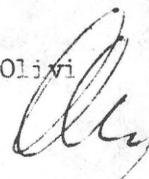
Le Conseil européen a ouvert sa session à 15h45. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement siègent dans l'isolement le plus absolu et très peu d'informations sont filtrés jusqu'à présent. Il sont tous présents, accompagnés par les ministres des affaires étrangères. Le Président Ortolini participe à la réunion, accompagné, à tour de rôle pour les différents sujets, par les vice-présidents Soames et Haferkamp et M. Cheysson.

Après un discours du Président Moro, qui a porté essentiellement sur les tâches qui attendent la Communauté dans les prochains mois, le Premier-ministre Wilson, dans une intervention très attendue, a souligné vigoureusement l'engagement à part entière de la Grande-Bretagne à la Communauté après le résultat positif du référendum.

Je vous donnerai ultérieurement d'autres informations sur le déroulement du Conseil.

Amitiés,

B. Olivi



COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 16 juillet 1974.

LE PORTE-PAROLE

BO/MS/db

PRIORITE P 1

Remis au télex à :

Note BIO (75) 233 (suite 1) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

Objet : Conseil européen.

Le Conseil a poursuivi ses travaux en délibérant, d'une façon un peu inattendue sur certains problèmes institutionnels : il a en effet chargé les ministres des Affaires étrangères de faire rapport au prochain Conseil européen en ce qui concerne les élections directes au Parlement européen. Il s'agit, de l'avis des observateurs et de la Commission, d'un pas en avant important de la part de plusieurs gouvernements, même si l'on ne peut pas affirmer à ce stade, que la question doit être tranchée lors du prochain Conseil européen. De même, le fait que le Conseil européen ait décidé d'examiner à fond le problème de l'union des passeports, est considéré par la Commission comme un signe évident de l'intérêt suivi que les chefs d'état des gouvernements portent à l'achèvement de l'identité communautaire.

Le débat économique et monétaire qui constituait le second grand thème de l'ordre du jour, a permis de dégager une large identité de vue sur la gravité de la crise qui apparaît plus profonde et plus durable qu'on ne l'avait envisagé au début de l'année. Bien qu'aucune décision concrète ne doive être attendue des délibérations du Conseil, les 9 délégations ont été d'accord pour organiser une coordination plus poussée des mesures qu'elles pourraient être appelées à prendre dans un proche avenir. Sur le plan monétaire M. Giscard d'Estaing ne semble pas avoir précisé plus avant pour le moment ses idées concernant la tenue d'une conférence monétaire en automne. Comme le Conseil du 10, le Conseil européen a mis cependant l'accent sur l'importance de l'élément monétaire dans la situation actuelle et par conséquent sur la nécessité de consolider la zone de stabilité européenne en vue d'une concertation avec les autres pays industrialisés car aucune solution durable n'est concevable hors du cadre international. Ce Conseil s'est terminé à 21 h 00 et les délégations se sont rendues au dîner offert par le Président Moro : il n'est pas exclu qu'au cours de ce dîner soit évoqués les problèmes du Portugal et de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe.

Le Conseil reprendra ses travaux demain à 9 h 30 (A suivre).

Amitiés,

B. OLIVI

h.o.
M. SANTARELLI

Bruxelles, le 17 juillet 1975

BO/MS/HF/MV/ab

LIBRARY

remis au telex à 19 h 30

PRIORITE P - 1

Note BIO (75) 233 - suite 2 et fin aux Bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

CONSEIL EUROPEEN

Le Conseil a repris ses travaux à 10 h 30 en traitant longuement la question du Portugal, compte tenu des événements de cette nuit. Il a traité ensuite les derniers thèmes de l'ordre du jour. Le Conseil s'est séparé rapidement à 13 h pour le déjeuner de Laeken, au cours duquel certaines mises au point ont d'ailleurs été apportées par les Chefs de délégation. C'est ainsi que la conférence de presse finale n'a pu se tenir qu'à 16 h 30; elle a été tenue par le Président du Conseil italien et le Président de la Commission. M. Rumor participait également à la conférence finale.

4 documents de séance seront diffusés dans la soirée et dans la matinée de demain; ils vous seront envoyés par exprès dès que possible; il s'agit des documents suivants :

- 1) Document de séance n° 3 : Election du Parlement au suffrage universel direct, union des passeports et droits spéciaux (voir BIO 233 suite 1)
- 2) Document de séance n° 4 : déclaration du Conseil européen concernant les Nations-Unies : il s'agit d'un document précisant la position de la Communauté vis-à-vis de l'ONU en général et de la session extraordinaire de septembre, en particulier.
- 3) Document de séance n° 6 : (une demie page) sur la situation économique et monétaire, réaffirmant la nécessité d'une harmonisation des politiques des Etats membres, ainsi que d'une collaboration avec les ~~pays~~ autres pays industrialisés, en particulier les Etats-Unis et le Japon.

Le Conseil européen a accueilli favorablement l'idée d'une conférence tripartite, avec les ministres de l'économie et de l'emploi, proposée par la Confédération européenne des syndicats, et a chargé la Commission de faire des propositions à cet égard.

- 4) Document sur le Portugal, dont voici le texte intégral : "Le Conseil européen réaffirme que la Communauté européenne est disposée à engager des discussions sur une coopération plus étroite avec le Portugal dans les domaines économique et financier. Il fait également observer que, conformément à ses traditions politiques et historiques, la Communauté européenne ne saurait apporter son soutien qu'à une démocratie de caractère pluraliste".

M. Moro a confirmé que la Communauté est toujours disposée à une rencontre au niveau ministériel avec le Portugal, le 22 juillet comme prévu.

./.

Autres thèmes

- 5) En ce qui concerne la CSCE, deux points sont à retenir :
- la Communauté déploiera tous les efforts nécessaires pour que la signature ait effectivement lieu le 30 juillet à Helsinki.
 - M. Moro a l'intention de signer au nom de la Communauté pour les matières relevant de la compétence communautaire.
- 6) Energie, matières premières, développement : La Communauté s'est prononcée en faveur d'une reprise du dialogue, fin août/début septembre, dans le cadre d'une réunion préparatoire pour une conférence au niveau ministériel "Energie, matières premières et développement", qui pourrait se réunir deux mois plus tard.

M. Moro et le Président Ortolí ont souligné que la Communauté estimait devoir traiter matières premières, énergie et développement au même niveau et considérerait que la reprise du dialogue dans les mêmes conditions de représentation qu'à Paris permettrait d'identifier et de résoudre les problèmes qui se posent encore entre les parties représentées.

En réponse à une question sur la position de la Communauté sur les matières premières, le Président Ortolí a déclaré qu'il avait le sentiment que les idées de la Commission rencontraient un large agrément auprès des Etats membres, agrément qui pourrait se traduire par un accord détaillé dans les semaines qui viennent.

- 7) Chine : Le Conseil européen s'est félicité de la décision du gouvernement de la République populaire de Chine d'établir des relations officielles avec la Communauté. Il estime que cette décision ouvre la voie à des relations plus étroites entre la Communauté et la Chine.
- 8) Démarche des ambassadeurs arabes au sujet de la résolution du Parlement européen condamnant les actes de violence en Israël :

En réponse à une question sur ce point, le Président Moro a précisé que cette question n'avait pas été évoquée au Conseil européen. Parlant en tant que Président du Conseil affaires générales, M. Rumor a précisé ce qui suit :

- le Conseil respecte la souveraineté du Parlement européen, c'est-à-dire son droit d'adopter toute résolution qu'il juge utile.
- La Communauté rappelle qu'elle condamne les actes de violence d'où qu'ils viennent.
- Elle confirme sa position prise le 6 novembre 1973. (1)
- La délégation de la Communauté n'entend pas soulever ce problème lors de la prochaine réunion d'experts du dialogue euro-arabe à Rome (21/22 juillet 1975).

(1) voir notre note BIO COM (73) 141
point 1

Amitiés

B. JOLIVI

Alles